



CONSULTATION POUR UNE ÉVALUATION A MI-PAROURS

| | | | |
|---------------------------------|---|--------------------|-------------------------|
| Organisation | Arbeiter-Samariter-Bund (ASB) | | |
| Date de publication | 08 octobre 2024 | Date limite | 22 octobre 2024 |
| Pays | Haïti | Communes | Tiburon, Irois et Moron |
| Titre du Projet | Renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés fortement menacés par le changement climatique dans la réserve de biosphère de Macaya en Haïti », CLIMAT II | | |
| Durée De la consultation | 60 jours calendaires | | |

MISE EN CONTEXTE

L'Arbeiter-Samariter-Bund (ASB) est une organisation humanitaire allemande apolitique, non confessionnelle et non lucrative. Elle travaille en Haïti depuis 2010 pour soutenir la population haïtienne, particulièrement les communautés les plus vulnérables. L'ASB intervient dans divers secteurs, notamment la sécurité alimentaire, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), la résilience climatique, l'inclusion et le genre, ainsi que la gestion des risques de désastre.

Le projet actuel, lancé en avril 2023 en partenariat avec la Fédération des organisations de Tiburon (FeODTi) et Haïti National Trust (HNT), se concentre sur le Parc National du Grand Bois (PNN-GB). Les activités mises en œuvre visent à renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés, notamment à travers la réhabilitation du parc, la promotion de chaînes de valeur durables et le développement des capacités

locales. Avec l'objectif d'atteindre 11 354 bénéficiaires, il est crucial de procéder à une évaluation à mi-parcours pour mesurer l'impact des actions, identifier les succès et les défis rencontrés, et ajuster les stratégies en conséquence.

Cette évaluation permettra non seulement d'assurer l'efficacité et l'efficience des interventions, mais aussi de garantir la transparence vis-à-vis des bailleurs de fonds et partenaires. En disposant d'informations clés, l'équipe du projet pourra optimiser les futures actions, maximiser l'impact sur les bénéficiaires, et renforcer la qualité des interventions menées. C'est une étape fondamentale pour continuer à avancer vers les objectifs fixés et pour assurer la durabilité des résultats obtenus.

INFORMATION PERTINENTES SUR LE PROJET

L'objectif principal du projet est de renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés du Parc National du Grand Bois, dans le sud d'Haïti, face aux menaces de la crise



climatique.

Sous objectifs

1. Les acteurs concernés s'engagent dans l'administration déléguée du parc national (PNN-GB) et dans la mise en œuvre et le suivi du plan d'assainissement et de gestion environnementale.
2. Le PNN-GB a été systématiquement et continuellement réhabilité pour restaurer et protéger les écosystèmes et la diversité biologique et pour sécuriser l'aire protégée.
3. Des chaînes de valeur respectueuses de l'environnement ont été (plus) développées et offrent des opportunités alternatives d'emploi et de revenus.
4. Les sponsors locaux du projet et les agents de changement associés ont développé leurs capacités individuelles et institutionnelles dans les domaines de la gestion, de la responsabilité, du réseau, du travail d'équipe et de lobbying, de la résolution des conflits et de l'inclusion sociale et utilisent leurs connaissances pour façonner des relations de coopération entre eux ainsi que dans coopération avec d'autres acteurs concernés.

Groupes cibles du projet

Le groupe cible direct est constitué de 11 354 personnes (environ 40 % de femmes) participant aux mesures et activités du projet dans les domaines suivants : gouvernance environnementale, sensibilisation et formation environnementales ; Mesures de protection et d'adaptation au climat pour restaurer la diversité biologique, protection du parc (travail salarié journalier) ; les activités socio-économiques alternatives (chaînes de valeur) et les groupes d'épargne ; développement et gestion institutionnels, responsabilisation, communication et plaidoyer, genre et inclusion sociale.

- a) 59 représentants des collectivités locales de la zone du projet (34% de femmes) sont en formation dans les domaines de la gestion de l'environnement, des bonnes méthodes de gestion et du suivi des écosystèmes ; ils sont censés accepter la gestion privée déléguée du PNN-GB et promouvoir les bonnes pratiques environnementales.
- b) 32 personnes : 15 membres des équipes de projet plus 3 agents communautaires, 4 promoteurs communautaires et 10 agents d'appui aux groupes d'épargne qui développent leurs compétences en gestion de projet (planification de la mise en œuvre, suivi, systématisation et communication). La sélection des travailleurs communautaires et des promoteurs est basée sur des critères qui incluent les aspects territoriaux, de genre et d'inclusion.
- c) 13 membres (30,7% de femmes) du comité de gestion du centre communautaire de Sevré, situé à l'entrée du PNN-GB, vont par la formation renforcer leurs compétences et leurs actions en matière de respect du règlement intérieur, d'activités planifiées et de redevabilité envers la communauté.
- d) Membres de 24 organisations à base communautaire affiliées à la FeODTI, totalisant 2 926 membres actifs dont 42% de femmes, qui participent activement aux activités du projet dans les domaines de la sensibilisation, du développement des chaînes de valeur socio-économiques alternatives et de l'écosystème renforcement de la résilience communautaire dans leurs zones respectives.
- e) Les communautés scolaires, représentées par 36 membres (44,4% de femmes) des 4 comités de gestion scolaire et 1800 élèves, enseignants et personnel d'encadrement



(72% de femmes) et des représentants (une personne) d'environ 360 familles de 4 écoles publiques participant à l'évaluation environnementale et Participer aux activités du jardin scolaire. Ils seront des agents de changement dans la lutte contre le changement climatique dans leurs foyers et leurs communautés.

- f) 800 personnes qui sont impliquées dans le processus de (plus) développement de 3 chaînes de valeur socio-économiques alternatives : la chaîne de valeur du miel et deux autres chaînes de valeur qui n'ont pas encore été sélectionnées.
- g) Environ 2422 personnes qui vivent dans le parc (environ 75 familles) et les zones ou villages environnants et sont directement touchés par les mesures de sensibilisation et d'éducation environnementales. Faute de données exactes et différenciées sur les familles résidentes, une étude est prévue qui permettra, entre autres, de combler cet écart (voir U3M1).
- h) 6 personnes qui seront formées et actives en tant que gardes du PNNGB ; la sélection est basée sur l'adéquation à l'accomplissement des tâches, en tenant compte des aspects territoriaux, de genre et d'inclusion.
- i) 400 personnes employées comme journaliers pour des travaux d'assainissement dans le PNN-GB (élimination des espèces envahissantes, reboisement, pépinières, points critiques, etc.) ; la sélection est basée sur l'adéquation à l'accomplissement des tâches, en tenant compte des aspects territoriaux, de genre et d'inclusion.
- j) 2 500 personnes (au moins 60% de femmes) qui, à travers 100 groupements villageois d'épargne (AVEC), à raison de 25 personnes par groupement, bénéficient directement de la mesure du projet en constituant ensemble une épargne et en accédant ainsi à des services financiers (prêts pour investissement).

Mesures pour atteindre les objectifs du projet

| Mesures pour atteindre les objectifs |
|--|
| Mesures |
| U1 : Administration des parcs nationaux (PNN-GB), gestion de l'environnement et engagement des communautés et des parties prenantes |
| U1M1 Mise en place de la gestion déléguée du parc national du PNN-GB |
| U1M2 Mesures scolaires d'adaptation au changement climatique |
| U2 : Des écosystèmes résilients de la montagne à la mer |
| Mesures de remédiation U2M1 dans le PNN-GB, y compris les zones tampons |
| U2M2 réhabilitation des points critiques du PNN-GB |
| Education et sensibilisation à l'environnement U2M3 |



U3 : Développement de filières alternatives et respectueuses de l'environnement

U3M1 Renforcement des capacités sur l'inclusion financière

U3M2 Mesures pour le (nouveau) développement des chaînes de valeur

U4 : Développement des capacités institutionnelles des organisations partenaires locales

Cours de formation U4M1 sur les questions de gestion prioritaires pour renforcer la coordination et la collaboration internes et inter-agences

Formation U4M2 au travail de campagne et lobbying pour augmenter la visibilité du projet

Formation U4M3 pour la prise en compte systématique du genre et de l'inclusion sociale dans toutes les mesures du projet

I- Partenaires de mise en œuvre

SAH-HNT (Société Audubon Haïti - Haïti National Trust)

SAH-HNT est une organisation clé en matière de préservation de l'environnement en Haïti, reconnue tant au niveau national qu'international. Depuis 2004, elle s'engage activement dans la protection des réserves naturelles du pays et fait partie de divers réseaux de conservation. Son expertise est renforcée par des collaborations avec des organisations internationales dans les domaines de la recherche, de l'éducation et de la conservation.

Parmi ses initiatives notables, l'étude socio-économique et environnementale du Parc National du Grand Bois (PNN-GB) en 2015 a été un jalon important, fournissant des données essentielles pour la gestion durable du parc. De plus, SAH-HNT a développé des programmes de sensibilisation et d'éducation environnementale pour mobiliser les communautés locales autour des enjeux écologiques.

Entre 2020 et 2021, son partenariat avec la Fédération des organisations de Tiburon (FeODTI) a renforcé son engagement pour la résilience des communautés et la préservation écologique. Ces efforts montrent comment SAH-HNT combine expertise technique et engagement communautaire pour favoriser un développement durable et respectueux de l'environnement en Haïti.

FeODTI (Fédération des Organisations pour le Développement de Tiburon)

La FeODTi regroupe actuellement 24 membres actifs dans divers secteurs, jouant un rôle essentiel dans le développement régional depuis sa création après l'ouragan Matthew. Elle a été un acteur clé dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement de Tiburon, axé sur des priorités telles que la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique, la gestion de l'environnement et la promotion de chaînes de valeur alternatives.



FeODTi contribue au renforcement des capacités des communautés locales, en favorisant des pratiques agricoles durables et en améliorant la résilience face aux risques climatiques. En collaborant avec des partenaires locaux et internationaux, elle s'engage pour un développement régional intégré qui répond aux besoins des populations et valorise les ressources locales. Grâce à ses initiatives, FeODTi joue un rôle crucial dans la transition vers un avenir plus durable pour la région de Tiburon.

Objectifs de la consultation

5-1- Objectif Global

L'objectif global de l'évaluation de mi-parcours est donc de faire le point sur les avancées du projet et d'analyser si les actions mises en place sont efficaces pour atteindre les objectifs fixés. Cette approche permettra d'assurer une mise en œuvre efficace et d'atteindre les résultats escomptés.

5-2- Objectifs Spécifiques

1. **Évaluer les progrès par rapport aux objectifs** : Analyser les résultats obtenus à mi-parcours en les comparant aux objectifs et aux indicateurs du cadre logique, tout en identifiant les succès et les écarts.
2. **Analyser l'efficacité et l'efficience des activités** : Examiner l'impact des activités mises en œuvre sur les communautés et les écosystèmes, et évaluer l'efficience dans l'utilisation des ressources disponibles.
3. **Identifier les forces et les faiblesses** : Réaliser une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) pour identifier les éléments nécessitant des ajustements ou améliorations dans la stratégie et les opérations du projet.
4. **Formuler des recommandations pour l'avenir** : Proposer des recommandations concrètes pour ajuster les interventions et approches afin d'assurer l'atteinte des objectifs finaux de manière durable et efficace.
5. **Optimiser l'utilisation des ressources** : Évaluer l'efficience de l'utilisation des ressources financières, humaines et matérielles, et suggérer des moyens d'optimisation pour maximiser l'impact du projet.
6. **Renforcer la transparence et la responsabilité** : Fournir des informations claires et détaillées sur les réalisations du projet à ce stade, pour renforcer la confiance des bailleurs de fonds, des partenaires et des parties prenantes, tout en garantissant une gestion transparente du projet.

II- Portée de la consultation

Le consultant sélectionné sera responsable de mener l'évaluation mi-parcours du projet P7043 en se basant sur les données collectées et la documentation fournie. Les services attendus sont décrits comme suit :



1. Collecte et analyse des données

- Revue des documents existants : - Examen de l'ensemble des documents liés au projet, y compris le rapport annuel et mensuels, l'évaluation de la ligne de base et autres documents pertinents fournis par ASB FeODTi et HNT.
- Collecte, compilation et analyse des données : À partir des données collectées, le consultant devra organiser les informations pour faciliter l'analyse. En tenant compte des tableaux statistiques, il devra mesurer le niveau d'atteinte des indicateurs du projet. Le consultant devra utiliser des méthodologies mixtes, qualitatives et quantitatives, pour s'assurer de couvrir l'ensemble des aspects du projet. Sur la base des résultats des enquêtes et entretiens semi-structurés avec les parties prenantes, le consultant fournira des informations sur l'avancement du projet.

2. Critères d'évaluation du projet

Le consultant devra analyser et évaluer le projet à travers plusieurs critères spécifiques, conformes aux normes internationales pour l'évaluation des projets de développement. Ces critères incluent : Efficacité – Efficience – Impact – Pertinence & Durabilité

Pour chaque critère, le consultant se basera sur une série de questions clés (liste non-exhaustive) qui permettront d'évaluer le projet de manière approfondie :

A. Objectifs et résultats

- Le projet a-t-il atteint ses objectifs à mi-parcours ? Si oui, dans quelle mesure ?
- Quelles sont les principales réalisations du projet à ce jour ?
- Y a-t-il des écarts entre les objectifs prévus et les résultats obtenus jusqu'à présent ? Si oui, quelles en sont les raisons?

B. Bénéficiaires et activités

- Les bénéficiaires cibles ont-ils été atteints de manière satisfaisante ?
- Les activités menées sont-elles conformes aux attentes initiales du projet ?

C. Utilisation des ressources

- Les ressources (financières, humaines et matérielles) sont-elles utilisées de manière optimale pour atteindre les résultats attendus ?
- Le projet a-t-il respecté les délais et le budget prévus pour l'atteinte des objectifs à mi-parcours ?
- Y a-t-il des inefficacités identifiées dans la gestion du projet qui pourraient être améliorées pour la suite ?
- Existe-t-il des alternatives plus efficaces qui auraient pu permettre de meilleurs résultats à moindre coût ou en moins de temps ?

D. Impact et changements

- Quelles sont les premières indications de l'impact du projet sur les bénéficiaires et les communautés ciblées ?



- Des changements significatifs (positifs ou négatifs) peuvent-ils être observés parmi les bénéficiaires ou dans les communautés depuis le début du projet ?
- Les résultats du projet ont-ils eu des répercussions imprévues, et si oui, comment ont-elles été gérées ?
- Le projet a-t-il contribué à renforcer la capacité des bénéficiaires à résoudre les problèmes ou à faire face à des défis similaires à l'avenir ?

E. Pertinence et alignement

- Le projet reste-t-il pertinent par rapport aux besoins des bénéficiaires et au contexte local ?
- Les priorités du projet sont-elles encore alignées avec celles des parties prenantes, y compris les bénéficiaires, les partenaires et les autorités locales ?
- Y a-t-il eu des changements contextuels (politiques, économiques, sociaux, environnementaux) qui ont influencé la pertinence des activités du projet ?
- Les activités et les résultats attendus répondent-ils toujours aux besoins prioritaires des groupes cibles ?

F. Durabilité

- Quels mécanismes ont été mis en place pour assurer la pérennité des résultats du projet après sa clôture ?
- Les bénéficiaires et les parties prenantes locaux ont-ils été suffisamment impliqués pour garantir la durabilité des impacts ?
- Le projet a-t-il renforcé les capacités locales pour poursuivre les activités après son terme ?
- Quels sont les risques qui pourraient compromettre la durabilité des résultats du projet, et quelles stratégies sont en place pour les atténuer ?

3. Production du rapport d'évaluation mi-parcours

A. Analyse des données:

- Analyser les données collectées pour évaluer la performance et l'impact du projet par rapport aux objectifs initialement définis.
- Croiser les résultats quantitatifs et qualitatifs pour valider les conclusions, assurant ainsi une approche intégrée de l'évaluation.
- Mener une analyse SWOT des différentes composantes du projet pour identifier les aspects à maintenir, ceux à améliorer, et les risques futurs à prendre en compte dans des projets similaires.

B. Rédaction du rapport:

- Rédiger le rapport d'évaluation final en utilisant un langage clair et concis.
- Structurer le contenu de manière logique et cohérente, facilitant la compréhension des résultats et des recommandations.

C. Conclusions et recommandations:

- Formuler des conclusions basées sur les résultats de l'analyse, en mettant en évidence les réussites et les défis rencontrés.



- Proposer des recommandations pratiques et pertinentes pour les futurs projets ou pour l'amélioration continue des interventions d'ASB et de ses partenaires.

4. Présentation et Révisions

a) Soumission du premier draft:

- Présenter un premier draft du rapport final à ASB pour révision, permettant ainsi de recueillir des retours initiaux sur le contenu et la structure.

b) Révisions et ajustements:

- Incorporer les commentaires et suggestions de l'équipe d'ASB pour produire une version finale du rapport, garantissant ainsi que le document réponde aux attentes des parties prenantes.

c) Présentation finale:

- Préparer une présentation des principales conclusions et recommandations du rapport d'évaluation pour une session de restitution avec les parties prenantes du projet, facilitant une discussion interactive et la prise en compte des retours supplémentaires.

5. Support et Communication

a) Disponibilité :

- Assurer une communication régulière avec l'équipe d'ASB tout au long de la mission pour discuter des progrès, résoudre les questions et s'assurer que les attentes sont bien comprises et respectées.

b) Réunions de coordination:

- Participer à des réunions de coordination avec l'équipe d'ASB et d'autres parties prenantes, si nécessaire, pour garantir une compréhension partagée des objectifs et des avancées du projet.

III- Livrables

- 1- Un chronogramme détaillé des activités pour la période de consultation, y compris une note méthodologique. Ce chronogramme devra être accompagné des outils de collecte de données. Cette documentation fera l'objet d'une approbation.
- 2- Un rapport préliminaire présentant les résultats préliminaires de l'évaluation, y compris les premières observations et analyses des données collectées. Ce rapport servira de base pour une discussion avec l'ASB et les partenaires afin de valider les conclusions préliminaires et orienter les analyses finales. Ce rapport devra être accompagné d'un rapport sur les activités de collecte de données ainsi que des bases de données.
- 3- Un rapport final intégrant les commentaires reçus à la suite de la présentation des résultats préliminaires.



IV- Calendrier

L'évaluation de mi-parcours se déroulera sur une période de 8 semaines, à compter de la date de début de l'évaluation jusqu'à la fin. Le calendrier prévisionnel est le suivant:

- Semaine 1** : Rencontre de cadrage pour définir les objectifs et les méthodes, suivie d'une revue documentaire et de la préparation logistique de l'évaluation.
- Semaines 2-3** : Réalisation de visites de terrain pour observer directement les activités et collecter les données nécessaires.
- Semaines 4-5** : Analyse des données recueillies et élaboration d'un rapport préliminaire, mettant en lumière les premiers résultats et les observations.
- Semaines 6-7** : Présentation des résultats préliminaires aux parties prenantes pour obtenir des retours et ajuster les analyses si nécessaire.
- Semaines 7-8** : Finalisation et soumission du rapport final, intégrant les commentaires reçus et les conclusions de l'évaluation.

V- Gestion et logistique

La coordination de l'évaluation est supervisée par la direction d'ASB. Le Responsable de Programme et Assurance Qualité, ainsi que le Coordonnateur MEAL, fourniront une orientation technique pour soutenir le bon déroulement de la mission. Par ailleurs, le Département Administratif et Financier s'assurera de la gestion efficace du contrat, en veillant au respect des délais convenus et en suivant les paiements.

VI- Profil de l'Évaluateur/Équipe d'Évaluation

L'évaluateur ou l'équipe d'évaluation devra avoir:

- ✚ Une formation universitaire de niveau Master ou équivalent en sciences sociales, développement international, gestion de projet, études environnementales ou dans un domaine pertinent ;
- ✚ Expérience significative dans l'évaluation de projets de conservation de l'environnement et de développement communautaire.
- ✚ Expertise dans l'évaluation de projets liés à la résilience climatique, à la gestion des ressources naturelles, à la sécurité alimentaire ou à l'inclusion sociale.
- ✚ Compréhension approfondie des enjeux liés au changement climatique et à la gestion des écosystèmes en Haïti.
- ✚ Aptitude à réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données.
- ✚ Capacité de travail participatif avec les parties prenantes locales.
- ✚ Disponibilité pour des missions de terrain dans des zones reculées et dans des conditions difficiles.
- ✚ Capacité à livrer des résultats de haute qualité dans les délais convenus.



VII- Critères de Sélection

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Pertinence de l'expérience et des qualifications.
- Compréhension du contexte du projet et des enjeux environnementaux en Haïti.
- Approche méthodologique proposée pour l'évaluation.
- Coût et efficacité du plan de travail proposé.

VIII- Soumission des Candidatures

Les personnes ou firmes intéressées doivent soumettre un dossier comprenant une offre technique et une offre financière, à info@asb-haiti.org, en copiant achillep@asb-haiti.org, avec les informations suivantes :

Une lettre d'accompagnement doit être adressée à la direction d'ASB.

Offre technique

- **Curriculum Vitae à jour** du consultant principal et des accompagnateurs, montrant la formation et l'expertise.
- **Proposition technique** détaillant la méthodologie proposée et les ressources nécessaires.
- **Références** (institutions et personnes de contact) pour chaque consultation, incluant une liste des études réalisées.
- **Pièce d'identité** du consultant principal.

S'il s'agit d'une firme · Un dossier administratif à jour {Patente, Numéro d'identification Fiscal (NIF), doit être soumis

Offre financière :

- Un Budget détaillé
- Modalités de paiement

Nous attendons vos candidatures avec intérêt au plus tard le 22 octobre à 23h59 !